

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

06/271 DU 12/2/86

SECRET N° /INTERFFPS.DGFP.DGPCE
portant inscription au tableau d'avance-
ment au titre de l'année 1985 de Monsieur
BASSILA Dominique, Inspecteur de l'Ensei-
gnement Technique des cadres de la catégo-
rie A, hiérarchie I des services sociaux ((Enseignement Technique) de la République
Populaire du Congo.

// E PREMIER MINISTRE,

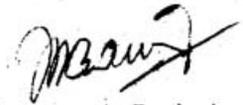
(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 076/84 du 7.12.1984 portant rati-
fication de l'ordonnance n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification
de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 12/62 du 3.2.1962 portant statut
général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du
Congo ;
- (/u le décret 62/130/ME du 9.5.1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la Républi-
que Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant
les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62
du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires de la Républi-
que Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
l'Etat ;
- (/u l'arrêté n° 2007 du 21.6.1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la Républi-
que Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 64/165/FP-BE du 22.5.1964 fi-
xant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la République
Populaire du Congo ;
- (/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25.6.1965 ré-
glementant l'avancement des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 74.470 du 31.12.1974 abro-
geant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des ca-
dres de la République Populaire du Congo
- (/u le décret n° 67/304/MJT-DGT du 30.9.1967
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A, de
l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions
des articles 19,20, et 21 du décret n° 64/165/FP-BE du 22.5.1964 fi-
xant le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
- (/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980 portant
déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
- (/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant
nomination du Premier Ministre ;
- (/u le décret n° 85/142 du 7.2.1985 portant
nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 85/134 du 17.12.1985 portant
organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- ~~(/u le décret n° 86/623 du 12.10.1986~~
~~portant nomination des membres du~~
~~Gouvernement~~
- (/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985 détermi-
nant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des Agents de
l'Etat ;
- (/u le Procès-Verbal de la Commission Adminis-
trative Paritaire d'avancement en date du 15. Juillet 1985.

//) E C R E T E : /

D .G.B.

D.C.F.



ARTICLE 1er : Monsieur BASSILA Dominique, Inspecteur de l'Enseignement Technique de 7° échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement Technique) de la République Populaire du Congo, en service à Brazzaville, est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1985 pour le 3° échelon de son grade à deux (2) ans.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

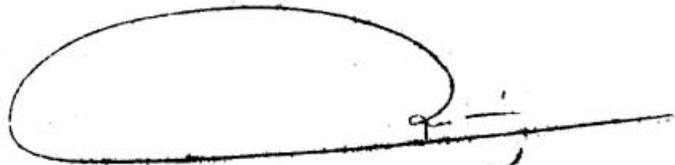
Brazzaville, le 12 FEVRIER 1986

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REPONTE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE



Bernard COMBO MATSIONA.-



Ange Edouard P O U N G U I.-

AMPLIATIONS :

DGFP./DQCE.....	2
MESS/CAB.....	2
D.G.B.....	2
D.S.F.....	2
B/SOLDE.....	2
B/COURRIER.....	5
DPAA.....	5
TRESOR.....	2
D.G.E.S.....	2
FETRASSEIC.....	2
JORPC.....	2
DRES.....	1
DOSSIERS/DPAA.....	1
DOSSIERS/DGFP.....	1
INTERESSES.....	1
BST/DGFP.....	2

